

# **6<sup>ème</sup> EDITION DU SEMINAIRE INSTITUTIONNEL DU CONSEIL GENERAL DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

**« Les Petites et Moyennes Exploitations Agricoles : Quel Avenir ? »**

**Mercredi 12 Décembre 2007**

## **Discours d'ouverture de Monsieur Le Ministre**

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais vous remercier vivement pour votre participation à cette 6<sup>ème</sup> édition du Séminaire Institutionnel du Conseil Général du Développement Agricole. Je me réjouis de l'initiative qui a été prise par le Conseil d'associer à cette rencontre des personnalités et des experts internationaux et nationaux représentant l'administration, le secteur privé, les professionnels et les chercheurs. Car l'un des handicaps dont souffre trop souvent la réflexion sur l'agriculture c'est l'insuffisance voire l'absence de dialogue et de communication et donc de synergie entre les différents acteurs.

Je voudrais, également, souligner combien est heureux et pertinent le choix du thème retenu pour ce séminaire. Nous venons, en effet, de lancer une grande étude pour la formulation d'une nouvelle stratégie de développement agricole qui devra imprimer à ce secteur une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive. Cette stratégie doit nécessairement tenir compte des spécificités de notre agriculture. Elle doit permettre de valoriser au mieux les potentialités et les marges de progrès pour faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux, économiques et environnementaux. Je suis persuadé que les débats auxquels vous allez vous exercer aujourd'hui vont contribuer utilement à nourrir la réflexion sur le devenir de notre agriculture.

Mesdames et Messieurs ;

Bien sûr c'est une évidence que de vous rappeler que ce sont les agriculteurs qui font l'agriculture. Ce sont eux qui décident de la production. Ils sont donc au centre de tout dispositif de changement dans lequel s'engage le secteur agricole. Mais là, plus qu'ailleurs encore, une différenciation est nécessaire. Le monde des agriculteurs est pluraliste, il comprend des catégories dont les stratégies et les intérêts parfois diffèrent profondément. Cela implique, en conséquence, des approches adaptées à chaque grand type d'exploitation et à la pluralité des territoires agricoles. J'espère que vos débats nous aideront à définir des mécanismes qui permettent de s'adresser à cette pluralité tout en répondant aux attentes spécifiques de chaque catégorie d'agriculteurs.

J'accorde, aussi, beaucoup d'importance à la participation des agriculteurs dans la modernisation de l'agriculture. Cela implique, bien entendu, des concertations sur les besoins, les stratégies et sur la dissémination de l'information. Leur représentation dans des cadres organisées (Chambre d'Agriculture et/ou organisations professionnelles spécialisées) est, de ce fait primordiale. La concertation implique cependant une bien meilleure connaissance de nos agriculteurs. Cette connaissance est au cœur de vos travaux.

Mesdames et Messieurs ;

L'implication des agriculteurs dans la dynamique du changement que nous voulons a pour corollaire une redéfinition du rôle de l'Etat sur la base de nouveaux rapports avec les producteurs et les acteurs du secteur. Ceux-ci doivent être responsabilisés, ils doivent pouvoir prendre des initiatives et mieux accéder à l'innovation, aux financements et aux marchés.

Je voudrais à ce niveau être clair. Les spécificités du développement agricole impliquent que l'Etat soit fortement engagé dans ce processus. On ne peut en effet relever les défis de la productivité, de la compétitivité et de la durabilité de notre agriculture qu'au prix d'un effort volontariste et de longue durée. L'engagement de l'Etat est

indispensable pour l'aménagement de l'espace agricole (l'irrigation, l'aménagement des zones bour et des parcours), pour le développement des filières agricoles et de la qualité, pour le renforcement de la filière technologique agricole (formation, recherche et appropriation des technologies), pour le développement des ressources humaines, pour la promotion des organisations professionnelles et pour l'amélioration de l'environnement économique, juridique et institutionnel.

Le rappel de ces fonctions de l'Etat nous interpelle sur le « juste » dosage entre participation publique et privée. Pour moi le soutien décisif de l'Etat aux agriculteurs et aux opérateurs, inscrit dans la longue durée, signifie d'une part « mieux d'Etat » et d'autres part de nouvelles formes de partenariat. Ce soutien constituera un engagement renouvelé et rénové du Département de l'Agriculture et la fonction essentielle des politiques d'appui qu'il entend engager.

Mesdames et Messieurs ;

Vous êtes réunis aujourd'hui afin de réfléchir sur le devenir de la petite et moyenne exploitation agricole qui joue un rôle important dans l'agriculture marocaine. Vos analyses, soutenues, non seulement par des recherches et des études empiriques, mais aussi par les témoignages d'opérateurs qui jouent un rôle primordial dans la dynamique de progrès du secteur, nous permettront, sans nul doute, de traduire ces réflexions dans l'action politique et collective et d'affiner nos approches. Et je vous remercie d'avoir bien voulu y apporter vos précieuses contributions.

Confiant dans la richesse des débats que devrait nourrir ce séminaire, je prendrai connaissance avec intérêt des résultats de vos travaux auxquels je souhaite plein succès.